

N°	3	2	3
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

- 3 OCT. 2012

SECRET

<p>OBJET :</p> <p>- Amortissements des subventions d'équipement destinées aux exploitants agricoles dans le cadre des aménagements d'hydraulique douce</p>	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le jeudi 20 septembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 14 septembre 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. SENECAL.</p> <p><u>- Amortissements des subventions d'équipement destinées aux exploitants agricoles dans le cadre des aménagements d'hydraulique douce</u></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p>Dans le cadre des financements perçus de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, destinés à être reversés aux exploitants agricoles du bassin versant, qui réaliseront à leur charge des aménagements d'hydraulique douce sur le territoire, il est nécessaire de prévoir une durée pour l'amortissement de ces subventions.</p>
<p>18 juillet 2012</p>	<p></p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p>	<p><i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, autorise Mme la Présidente à amortir, sur une durée de 1 an, les subventions destinées aux exploitants agricoles, dans le cadre des opérations d'aménagements d'hydraulique douce sur le territoire du bassin versant.</i></p>
<p>En exercice 15</p>	<p></p>
<p>Présents 6</p>	<p></p>
<p>Votants 6</p>	<p></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le
la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

09/10/2012
09/10/2012
[Signature]

INSTITUTION INTER-DEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
IPB Bresle
3 rue Saint-Badiou - 76390 AUMALE
Tel : 02 55 17 41 55 - Fax : 02 55 17 41 56
www.epib-bresle.com

INSTITUTION INTER-DEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
IPB Bresle
3 rue Saint-Badiou - 76390 AUMALE
Tel : 02 55 17 41 55 - Fax : 02 55 17 41 56
www.epib-bresle.com

Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER

[Signature]